

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Guérande (44350)

Réponses de François Pageau, au nom de la liste « VIVONS GUERANDE ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE »

— le 01/03/2020 à 17:34 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan doit être réfléchi en articulation avec les autres modes de déplacement.

Ce plan "vélo" doit évidemment être intégré dans un plan de circulation global

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

L'ensemble des techniciens doivent être formés au niveau de la commune , tout comme doivent l'être les personnels de la communauté de CAP ATLANTIQUE concernés

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment Le Pouliguen, Batz /Mer, Le Croisic, La Turballe par Clis, Saint-Molf, Mesquer, Saint-Lyphard, Saint André des Eaux.

Ce travail doit être réalisé en lien avec CAP ATLANTIQUE et le Conseil départemental

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Étudier la création possible d'un tunnel sur l'itinéraire Vélocéan Guérande - La Baule sous la route bleue au niveau de l'ancien passage à niveau à Bissin afin de sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons.

Nous sommes d'accord pour qu'une étude du tunnel soit réalisée. Dans un premier temps et sans attendre il faut que la sécurisation du tunnel existant soit privilégiée (bandes cyclables plus larges, limitation de vitesse, panneau avertissant le passage éventuel de vélos sous le tunnel

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Là où circulent des voitures à 50 km/h , les pistes cyclables sont nécessaires

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Dans une ville 30, la vitesse à 50 km/h peut par exception être adoptée sur certains axes de transit.

Action n°7 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Etudier l'implantation d'un grand parking non artificialisé en entrée de ville (Zone de Villeneuve ?)

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

A proximité des commerces mais aussi des services publics, administratifs, sociaux, culturels, sportifs...

Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Très important pour inciter les élèves à venir à l'école , au collège, au lycée à vélo

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Profiter du programme alvéole en lien avec Cap Atlantique (subvention des arceaux possibles) pour accélérer la transformation de ces espaces.

Action n°11 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Elaborer un budget spécifique et établir des critères pour permettre l'accès aux aides

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

La formation est fondamentale

Action n°13 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°14 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Des pistes cyclables sécurisées peuvent servir de pistes d'apprentissage

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Ou à pied ou en transport en commun.

Le Maire doit servir en effet d'exemple dans ce domaine même si il peut se trouver en incapacité "physique " d'utiliser son vélo

Action n°16 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°17 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Accompagner les parents dans leur mise en place

Action n°18 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Préciser la fréquence de l'évènement : mensuelle, annuelle...

Réfléchir avec les habitants à l'instauration de cette journée "particulière". ..plusieurs fois par an ?

Mener des actions incitatives à la réduction de l'utilisation de l'automobile tout au long de l'année

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Avertir et réprimer si récidive et informer sans cesse.

Mettre en place une pédagogie un peu ludique. Ne pas utiliser simplement la répression

Commentaires généraux

Nos objectifs :

Sécuriser tous les déplacements doux des citoyens de la commune.

Mettre en œuvre un plan de circulation en concertation avec les habitants.

Donner l'envie de faire du vélo et de marcher sur le territoire de la commune à chacune et chacun quelque soit l'âge.